

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. OCT 19 1923

J. G. BOUCHER, rédacteur

## ENFIN!

Voilà que nos hommes de Commerce de la Ville d'Edmundston prennent de l'initiative. Comme le demandait notre confrère "l'Observer" dans son numéro de la semaine dernière: Qu'a fait notre Chambre de Commerce depuis six mois? "Peu de chose à la vérité, pas même assez pour considérer cette organisation en activité. Or cette semaine, Mlle Alward, secrétaire-générale de l'Association des Marchands Détaillants du Nouveau-Brunswick, est venue nous visiter. Elle a rencontrée tous les marchands de la ville et les a réunis mercredi soir. Après leur avoir démontré la nécessité et les avantages d'une association de marchands détaillants, Mlle Alward a proposé la fondation d'une branche de cette Association. Cette proposition fut acceptée par chacun et l'on fit sur le champ l'élection des officiers, qui furent: Président: l'Hon L.-A. Dugal; vice-président: R.-W. Hammond; 2ème vice-président: A.-E. Michaud; secrétaire: Herby Lajoie et trésorier: I. Kasner.

Comme premier travail, l'Association passa une résolution, dont copie devant être envoyée au Ministre de l'Intérieur, qu'il est de toute nécessité et d'urgence pour le commerce canadien et local qu'un bureau de douanes soit construit à l'entrée du pont International afin que les officiers puissent plus facilement surveiller la contrebande désastreuse qui se fait actuellement. Voilà ce que l'on peut appeler du vrai travail. Si l'Association, avec l'aide de notre député fédéral peut obtenir cette demande, elle aura un service inappréciable au commerce local et à la population d'Edmundston toute entière.

Je dis au commerce local et c'est facile à comprendre. Il suffit d'aller passer une heure à l'entrée du pont, le samedi après-midi, et vous saurez où l'argent va. Allez jeter un coup d'oeil dans les livres de nos marchands, et vous saurez où sont les crédits.

Je dis également avantages pour toute la population, et pour prouver je citerai un petit fait, drôle et bien minime mais avec une belle morale. M. X... demeure sur la rive américaine. Il a besoin d'oignons. Il traverse et vient acheter quelques livres de ce légume, et les place dans son magasin. Deux Dames canadiennes entrent chez monsieur le marchand américain et s'extasient devant les gros oignons. "Où avez vous acheté ces beaux oignons, monsieur X.?" A Boston, Mesdames, réplique le marchand avec aplomb. — Vraiment, répliquent les dames, jamais nous ne pourrions avoir d'aussi beaux oignons chez-nous". Et ces dames achetèrent à quelques sous la livre de plus cher les beaux oignons américains qui provenaient d'une de nos bonnes épiceries d'Edmundston.

Si l'Association des Marchands Détaillants nous empêche de faire de telles bêtises, n'aura-t-elle pas rendu un grand service à notre population?

Et d'ailleurs Edmundston ne fait que suivre l'exemple des autres villes. Partout dans le Nouveau-Brunswick et la province de Québec, les marchands détaillants se sont organisés pour protéger leur commerce et le public en général. La vieille maxime commerciale existe toujours: "c'est le débit qui fait le profit". Plus nos marchands vendront, moins de profit auront-ils à prendre sur chaque article.

J.-G.B.

## UN CINQUANTAIRE

1873—1923

Durant le cours de la semaine du 2 au 4 octobre, se sont déroulées à l'Hotel-Dieu de St-Basile, des fêtes bien imposantes et qui laisseront dans les coeurs des souvenirs inoubliables. Les Religieuses fêtèrent le cinquantième anniversaire de fondation de leur monastère; cinquante ans, "Magnum aevi spatium" dirait l'historien latin, ainsi il est à remarquer que le couvent de St-Basile est le plus ancien établissement de bienfaisance de toute notre région.

C'est mardi, le 2 octobre au soir, que commença cette fête familiale. Une grande foule d'ancien élèves, de bienfaiteurs et d'amis se pressait dans les salles du couvent. Parmi cette assistance, on remarquait d'abord Sa Grandeur Mgr., P.-A. Chiasson, qui avait bien voulu marquer par sa présence la sympathie qu'il porte aux religieuses, ensuite Mgr., L.-N. Dugal, P.A.V.G., qui fut le principal organisateur de ces fêtes, et ensuite on remarquait plusieurs dignitaires tant civils qu'ecclésiastiques de toute la région du Madawaska et d'ailleurs. A la séance du soir furent prononcés plusieurs discours par des orateurs de renom. D'abord l'orateur principal fut certainement Mgr., Dugal, lui qui allait être proclamé par un des orateurs suivants "l'âme de la maison", fit quoique en abrégé, l'histoire du couvent. Dans un récit vif et imagé, il sut tout en omettant de dire bien des souffrances et des privations endurées dans les premiers temps, attendre bien des coeurs, surtout celui de la Bonne Mère Maillet, l'ouvrière de la première heure. Tant est vrai le proverbe "Se souvenir, c'est recommencer". Monseigneur pouvait parler avec d'autant plus d'autorité

que lui-même, depuis plus de 47 ans, avait vu les bonnes religieuses à l'oeuvre, les avait soutenues et encouragées.

Les autres orateurs de la soirée furent le Rév., M. C. Cyr, ancien élève, le Père Thomas, Mariste de Van-Buren, l'Hon. E. Michaud, M.P.P., M. Pius Michaud, M.P. et le Dr Laporte. Tous ne tarirent pas d'éloges à l'adresse de l'oeuvre gigantesque accomplie à St-Basile de puis cinquante ans. "Cela est plus que naturel, avait dit le Père Thomas, cela est sur naturel, cela est divin".

Sa Grandeur ajouta, à la fin, de bien douces et encourageantes paroles pour le personnel de toute la communauté, ainsi que des éloges bien mérités à l'adresse de Mgr., le curé et supérieur.

L'orchestre d'Edmundston, et des chœurs d'enfants, mêlèrent à ces flots d'éloquence des accents harmonieux.

Le lendemain matin, il y eut dans la chapelle de la communauté, une messe pontificale célébrée par Sa Grandeur Mgr., Chiasson. Le premier pasteur lui-même, voulut bien d'accepter d'offrir au Dieu de tout don, les remerciements et les actions de grâces de toute la maison. La chapelle était splendidement décorée, des tentures flottaient çà et là sur les têtes, et on avait distribué avec un goût délicat sur les murs du sanctuaire, les plus belles maximes de nos Saints Livres exprimant le bonheur dont jouissait la communauté; telle cette inscription significative écrite en lettres d'or au dessus de la grille du cloître: "Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum".

Les cérémonies de la messe dirigées par Mgr., Dugal, se firent silencieusement et avec un bon ordre merveilleux; aussi tous admirèrent la splendeur de nos offices religieux. Sa Grandeur était assisté au trône du Rév., M. C. Nadeau, comme prêtre assistant, des Révds., Père Thomas et Geo. Bernier, comme diacre et sous-diacre d'honneur; des Révds., C. Cyr et Arm., Martin comme diacre et sous-diacre d'office. Le sermon fut donné par le Père Charland, O. P.

Celui-ci parla de la concordance qui doit exister dans une maison religieuse entre le développement matériel et spirituel et montra combien ces deux choses ont marché avec ensemble dans l'oeuvre de St-Basile "Voilà pourquoi, dit-il, on y a remarqué la main de Dieu, qui conduit tout pour sa plus grande gloire".

Ensuite, à midi, un fastueux banquet préparé par les religieuses et servi par les élèves pensionnaires, réunit tous les assistants dans les salles du couvent, et le festin fut suivi d'une nouvelle fête de l'intelligence et du coeur. M. le Dr Sormany, qui fit la première allocution, parla en termes élogieux mais juste de l'Hôpital, de la science et du dévouement de la bonne soeur hospitalière, dévouement qui ne peut s'expliquer que par son intense amour de Dieu; ensuite le Rév., Z. Lambert loua l'oeuvre de bienfaisance du couvent pour toute la contrée, tant au point de vue charitable qu'éducatif; et enfin M. le Dr Violette parla aussi de l'oeuvre accomplie pendant cinquante ans, et exprima le voeu que ces progrès se continuent.

Le premier devoir de l'amitié est de garder fidèlement le souvenir de ceux que nous avons aimés, et que la mort est venu nous ravir. C'est pour remplir ce devoir si doux que tous se rendirent, dans l'après-midi, au champ clos des morts, où 32 religieuses tombées au champ d'honneur, pour la plupart, à la fleur de l'âge. Là eut lieu un brillant sermon, fait par le Rév., Thomas Albert. L'orateur se fit l'interprète des sentiments de reconnaissance et de piété filiale de tous. Après le sermon, on chanta un Libera et un Absoute, présidés par Sa Grandeur Mgr., Chiasson.

Le lendemain matin, il y eut service solennel à la chapelle du couvent, pour les défunts tant religieux que bienfaiteurs. La messe fut chantée par le Rév., Félix Dugal, assisté des Révds., C. Cyr et Geo., Bernier comme diacre et sous-diacre. Monseigneur l'Evêque assistait au trône et donna lui-même l'absoute.

Les fêtes du "Cinquantaire" étaient terminées, mais le souvenir restera longtemps gravé dans les coeurs de tous ceux qui y ont assisté.

Plusieurs en revenant se réchauffer au foyer qui a abrité leurs jeunes années, s'en alleront reconfortés, au contact de celles qui furent leur ange gardien sur la terre se disant eux-mêmes "Bonnes religieuses, votre oeuvre est belle; vous transformez les intelligences; vous ennoblissez les coeurs". Aussi quelle ne sera pas leur récompense au ciel selon ces paroles de nos Saints Livres: "Qui docent alios justitiam sicut stellae fulgebunt in perpetuas aeternitates. "Ceux qui enseignent aux autres à pratiquer la vertu brilleront comme des étoiles au plus haut des cieux".

## UN TRUC DE VENDEUR

Aux Marchands.

Un vendeur d'une certaine compagnie de livres de comptoirs a respecté à certains hommes du commerce de notre ville, dernièrement, que pour éviter de payer la taxe sur les reçus, ils n'avaient qu'à employer les livres de comptoir à leur marque, prétendant

que la compagnie payait un privilège au Ministre du revenu pour exempter ses clients de cette taxe. Ceci est absolument faux. La loi est claire et définie. Tout papier accusant réception d'une somme de plus de \$10. doit porter le timbre d'accise de deux sous, jusqu'au montant de \$50. Pour les plus gros montants la taxe est de deux sous par cinquante piastres, comme pour les chèques.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: MONTREAL  
Capital autorisé \$5.000.000.00  
Capital payé \$3.000.000.00  
Fonds de Réserve et Profits Accumulés \$1.525.000.00  
122 Succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10- Vous pouvez déposer vos argent toujours remboursables à demande et recevoir 3 p.c. d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

20- En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces Messieurs examinent les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30- Pour la commodité de tous, les dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Succursale à Edmundston:  
Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.  
F.-H. BOURGOIN, gérant local.

## UNE AUBAINE POUR NOTRE VILLE

Les artistes Leblanc, Bourque et Désilet viendront à Edmundston à la fin du mois.

Le Conseil local des Chevaliers de Colomb vient de conclure un engagement avec M. Désiré Bourque, organisateur des concerts Leblanc à travers la province, pour une soirée qui aura lieu à la fin du mois, la date devant être fixée bientôt.

Plusieurs ont entendu parler du remarquable violoniste acadien Arthur Leblanc de Moncton, qui est à peine âgé de dix-sept ans. Ce jeune virtuose a obtenu à l'âge de quinze ans la médaille d'or de l'Université Laval de Québec. Il possède de très grands talents pour le violon et veut poursuivre des études approfondies. C'est pour prélever la somme nécessaire à ces études que M. Leblanc parcourt actuellement le Nouveau-Brunswick. Aussitôt qu'il sera en possession du montant nécessaire, il se rendra à Québec.

M. Leblanc mérite certainement notre attention et notre encouragement. C'est un acadien d'humble famille, qui a un talent exceptionnel. C'est notre devoir à tous de lui aider. Il fait honneur à la race acadienne et française partout où il va, et partout où il ira, l'honneur qui lui sera échu rejaillira sur ses compatriotes et sur toutes la population française du Canada.

M. Leblanc est appuyé dans ses concerts, par M. Désiré Bourque, baryton, et Mlle Désilet pianiste et accompagnatrice.

## LA SCARLATINE

Il existe à l'heure actuelle de nombreux cas de fièvre scarlatine dans notre ville. Le public est porté à croire que c'est là une maladie sans gravité, il n'en est rien. C'est une des maladies de l'enfance des plus sérieuses et qui laisse souvent après elle des lésions pour la vie. Il est donc très important de travailler à enrayer cette maladie le plus tôt possible. La loi prescrit la quarantaine, et le médecin est obligé d'avertir le bureau de santé des cas qu'il a sous ses soins. Tout citoyen qui veut le bien de notre ville devrait se faire un devoir d'avertir quand il sait qu'un cas existe en quelque part. Protégeons nos chers petits enfants de cette terrible maladie.

Les médecins présents étaient MM. les Docteurs Laporte, Sormany, Desrochers et Martin d'Edmundston, Lagacé de St-Basile et Louis Albert de Van-Buren.

ses concerts, par M. Désiré Bourque, baryton, et Mlle Désilet pianiste et accompagnatrice.

## NOS MEDECINS FETENT LA ST-LUC

Judi dernier, à l'Hôpital St-Basile, avait lieu le dîner annuel de la St-Luc, fête patronale des médecins. Le festin était présidé par Mgr., L.-N. Dugal, P.D., ayant à sa droite le Rév., M. Nadeau, chapelain de l'institution.

Les médecins présents étaient MM. les Docteurs Laporte, Sormany, Desrochers et Martin d'Edmundston, Lagacé de St-Basile et Louis Albert de Van-Buren.

## Un Pere donne des details de la maladie de sa Fille

"Après la manière dont Tanlac a soulagé ma fille, je sens que je dois faire connaître à tout le monde, l'efficacité de ce remède", telle est la déclaration d'appréciation que faisait récemment J. Dorais, entrepreneur bien connu, 210 Boulevard Monkland, Villa St-Laurent, Québec.

"Pendant un an ou plus, ma fille, Berthe, a été dans un état d'épuisement, et l'indigestion nerveuse l'affligeait tellement qu'à certaines époques, il lui fallait rester à la maison et manger sa soupe. Elle devint très maigre et faible, et si nerveuse qu'elle pouvait à peine écrire. Elle pouvait rarement dormir, et elle devint Tanlac.

dans un état tel qu'elle ne désirait même pas aucune distraction. "Elle a engraisé dix-sept livres en prenant Tanlac, et jouit d'une santé parfaite. Elle mange admirablement bien, dort comme un enfant, ses nerfs sont calmes, elle est forte et alerte, et elle jouit de son travail d'écolière et de la vie en grand air, comme toutes les autres fillettes en santé. Tanlac vaut son pesant d'or".

Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens. N'acceptez pas de succédané. Il s'est vendu plus de 37 millions de bouteilles. Prenez les pilules végétales.